



Compte-rendu du Conseil d'Administration du 10 mai 2016, de 12h00 à 14h30

- **Membres du conseil présents** : Bénédicte de LATAULADE, Christine ALBA, Béatrice VUITTON, Karine RUELLAND, Jean-Marc NATALI, Jacques GALLY, Denis AUCOUTURIER, Stanley GENESTE, Cécile BOUCLET
- **Membre du conseil excusé** : Nathalie BONNEVIDE
- **Membres de l'association présents** : Philippe CAPARROS, Marina BRODSKY, Mireille RIUS
- **Secrétaire général** : Guillaume HERR-ZEKANOWSKI

Ordre du jour

Plan de communication de l'ACAD (interne et externe)

Budget : travail de mise à jour pour préparation des arbitrages

Fiches-actions : point sur l'avancement de la mise en œuvre

Calendrier : dates prévisionnelles à réserver pour une année

Ouverture de la séance : 12h20

Le CA est ouvert par un rappel de la méthodologie adoptée suite au Séminaire du 16 février et au travail de l'Assemblée générale du 15 mars :

Les objectifs et des actions à entreprendre ont été formalisés dans deux documents principaux :

- La feuille de route qui reprend les trois axes de travail retenus en séminaire
- Les fiches-actions

Ces documents sont des guides, pour les responsables des actions décidées : références, objectifs, stratégies. Le nombre de Fiches-actions n'est pas limité mais l'ACAD souhaite faire vivre le réseau et l'initiative reste ouverte à tous pour proposer d'autres actions.

Plan de communication

Les quatre documents de travail de Béatrice VUITTON déclinent 4 axes : les communications externe et interne, la notoriété et le support digital. Ces documents devront continuer à être débattus en séances ultérieures ; au cours de ce Conseil, sept actions sont plus particulièrement étudiées :

1. L'assistance à des salons professionnels

L'organisation par l'ACAD de stands dans les salons professionnels est considérée comme trop coûteuse pour des résultats qui pourraient n'être pas à la hauteur de l'investissement financier et du temps passé.

- ✓ L'idée d'être simplement initiateurs d'une table ronde est à étudier et pourquoi pas en partenariat avec d'autres associations.
- ✓ Jean-Marc NATALI se propose de représenter l'ACAD lors du Forum du Groupe de la transition énergétique qui se tiendra le 14 juin prochain dans le cadre du Forum des politiques publiques de l'habitat privé. Dans ce cadre Béatrice VUITTON fera un communiqué de presse sur un thème à choisir avec Jean-Marc NATALI

2. Les Petits déjeuners ACAD

Le rythme d'organisation des Petits déjeuners doit être plus soutenu et ceux-ci doivent être plus attractifs et pourquoi pas accessible à distance via internet pour ceux qui travaillent en province. Outre l'invitation de Maîtres d'Ouvrage et/ou institutionnels, ils pourraient s'ouvrir à des chercheurs

- Un calendrier sera établi et la diffusion de l'information devra être réalisée plus en amont
- Deux types de petits déjeuners seront organisés : « externe » ouverts au public et « interne » réservés aux adhérents comme supports de « formations ».

3. La « Vitrine » ACAD

Il est rappelé le principe de la « Vitrine » : le témoignage du travail d'un adhérent de l'ACAD avec son maître d'ouvrage sous la forme d'une vidéo de 3 minutes, qui serait publié sur le site internet de l'ACAD. Deux membres du CA se sont lancés dans l'opération :

Karine RUELLAND en réalise une actuellement ; cout estimé 3 000 €.

Urbanis a déjà réalisé une vidéo promotionnelle d'une opération, sous le format « Vitrine de l'ACAD ». Le résultat a été estimé probant, puisque le client s'en est lui-même fait le relais sur son site internet.

Le coût moyen de réalisation d'une vidéo de 3mn est estimé à 3 000€ mais peut être optimisé si le synopsis est correctement préparé en amont par l'adhérent lui-même.

- Le principe de la « Vitrine » de l'association est à nouveau retenu : l'appel aux adhérents à engager cette démarche sera relancé.
- Béatrice VUITTON se propose d'accompagner les adhérents qui s'engageraient dans cette action.

4. Le « Baromètre » ACAD

Il est proposé de mettre en place un « Baromètre » sous forme d'enquête annuelle qui permettrait de médiatiser les objectifs de l'Acad. Un exemple est cité, dans le domaine du tourisme. L'expérience du Codra en la matière est mitigée. Cette action suppose un grand nombre de préalables en matière de choix des thèmes, de montage de réseau, de mutualisation des expériences et de techniques de capitalisation des informations. En conséquence, l'action ne peut pas être retenue dans les priorités.

5. La Newsletter ACAD

La mise en place d'une Newsletter diffusée largement serait intéressante car elle permettrait de maintenir une présence auprès des Maîtres d'ouvrages. Mais elle est extrêmement contraignante : il faudrait maintenir un rythme minimum trimestriel et idéalement bimestriel (rythme entretenu par le CODRA depuis 9 ans).

L'idée de publier une telle lettre sur LinkedIn est également une option qui permettrait d'accroître notre visibilité (Marina BRODSKY – *BRODSKY Consultants* - a adopté cette communication sous forme de blog qu'elle estime efficace).

En conclusion, l'action est retenue car potentiellement, l'ACAD avec sa diversité d'adhérents, devrait avoir la matière et le nombre de sujets suffisants pour traiter de nombreux thèmes

d'actualité ou de fond. Pour la réaliser 2 options : investir du temps bénévole d'adhérent ou consacrer un budget pour la sous-traiter à un journaliste pigiste (estimation d'environ 2400 €/an).

- Il est décidé de demander un devis annuel de journaliste afin d'en décider lors du prochain Conseil d'Administration.
- Conséquence : faire évoluer la capacité du site à publier une Newsletter ACAD.

6. Une deuxième Charte de déontologie

Une Charte de déontologie ACAD existe. Cette charte « interne » devrait être complétée par une deuxième Charte « externe », pour formaliser également, l'engagement conjoint des adhérents avec leurs maîtres d'ouvrages de valoriser un meilleur objectif de qualité.

7. Partenariats

Il est validé de poursuivre le développement de partenariat avec d'autres associations. Une action est en cours avec la rédaction conjointe du courrier à Emmanuelle Cosse :

- L'ACAD, avec 5 autres associations (Société Française des Architectes, CINOV, SYNTHÉC, Fédération Française du Paysage, Société Française des Urbanistes) demande la saisine de la Commission Nationale du Débat Public sur les conditions d'exercice de la profession.

Budget

La présentation par la Trésorière n'est pas encore finalisée. Une remise en ordre préalable de l'ensemble du dossier, sous forme de tableaux détaillés et échancés permettant le suivi et la prospective (budget prévisionnel, suivi de la trésorerie), est encore en cours.

Les recettes :

Les cotisations : 41 cotisations, à ce jour ont été acquittées. Quand tous les adhérents auront cotisé la recette espérée est de 14 800 € environ. 80% des adhérents ont un CA à inférieur à 90 000 €. Une interrogation sur la pertinence de la première tranche de cotisation (0 à 90 000 € de CA) doit être étudiée. Cette tranche est peut-être trop large ; faudrait-il instituer une tranche intermédiaire ?

La convention ANAH : 20 000 €/an ; 60 000 € sur 3 ans. La convention se termine cette année et le renouvellement de la convention doit être préparé.

Les dépenses :

Elles ont été présentées à l'Assemblée générale. Lorsque le travail de remise en ordre générale de la trésorerie sera terminé, les postes seront réexaminés en fonction des actions décidées.

Pour ce qui est des actions à pérenniser, dans le principe, il est décidé que la trésorerie actuelle de 74 000 € devra alimenter les budgets de ces nouvelles actions de développement de l'ACAD. Cependant il faudra garder une certaine prudence tant que la convention d'objectif avec l'ANAH n'est pas renouvelée : 1/3 de la trésorerie par an pourrait être un premier objectif maximum.

- Tous les responsables d'actions doivent donner à Christine les budgets prévisionnels théoriques qu'ils souhaiteraient.
- Une relance des cotisations doit être faite pour terminer l'encaissement.
- Le budget sera au clair pour le prochain CA.

Formation

La question de la rémunération des intervenants (lorsqu'ils sont eux même adhérents) est posée :

- Défraiement de l'intervenant (selon les moyens mis en œuvre et justification, déplacements de province, etc.)

- Ou travail bénévole (échange de services entre l'Association et le bénévole)
La question de faire payer les adhérents et non adhérents de façon différenciée doit être également étudiée. En tous les cas, il est retenu le principe d'une participation modique.
- Une première action est programmée : Marina BRODSKY, se propose d'organiser une formation juridique sur une journée pour un groupe d'une vingtaine d'adhérents (voir calendrier prévisionnel).

Nouveau candidat

- La candidature de Jean-Philippe PICHEVIN, Ingénieur financier et porteur de la structure « Ville en œuvre » est validée à l'unanimité.

Calendrier

- Un calendrier prévisionnel de l'ACAD est validé jusqu'au mois d'août 2017

2016

Mardi 6 septembre	12h-14h	Conseil d'administration
Jeudi 29 septembre à dimanche 2 octobre	journées	Voyage d'étude annuel de l'ACAD à Bristol
Mardi 4 octobre	8h30	Matinale de l'ACAD : table ronde-débat <i>La Ville sensible au cœur de la qualité urbaine</i> par Émeline BAILLY
	11h00	Accueil nouveaux adhérents
	12h-14h	Conseil d'administration
Mardi 18 octobre	(à préciser)	Journée de Formation : les évolutions législatives par Marina BRODSKY
Mardi 8 novembre	12h-14h	Conseil d'administration
Vendredi 9 décembre	journée	Conseil d'administration - <i>délocalisé à Rennes</i>

2017

Mardi 10 janvier	12h-14h	Conseil d'administration
Mardi 7 février	8h30	Matinale de l'ACAD : petit déjeuner thématique <i>thème à déterminer</i>
	11h00	Accueil nouveaux adhérents
	12h-14h	Conseil d'administration
Mardi 14 mars	(à préciser)	Assemblée générale annuelle
	(à préciser)	Conseil d'administration
Mardi 4 avril	12h-14h	Conseil d'administration
Mercredi 10 mai	8h30	Matinale de l'ACAD : petit déjeuner thématique <i>thème à déterminer</i>
	11h00	Accueil nouveaux adhérents
	12h-14h	Conseil d'administration
Mardi 6 juin	12h-14h	Conseil d'administration
Mardi 4 juillet	8h30	Matinale de l'ACAD : petit déjeuner thématique <i>thème à déterminer</i>
	11h00	Accueil nouveaux adhérents
	12h-14h	Conseil d'administration

La séance est levée : 14h45